

## Interpellation

**Quelles garanties d'accès aux études à l'UNIL et dans les HES ?**

En Suisse, la formation est un droit. Ratifié par la Confédération, le Pacte ONU I prévoit notamment que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ». <sup>1</sup> La Constitution vaudoise prévoit quant à elle que l'enseignement public soit accessible à toutes et tous. <sup>2</sup>

Au cours des dernières législatures, au prix d'une politique d'investissement ambitieuse dans la matière grise, le Conseil d'Etat a conduit une politique volontariste pour permettre l'accès aux études supérieures. Cette politique s'est accompagnée d'une augmentation substantielle par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'enveloppe dévolue aux bourses d'études de l'Université de Lausanne, pratiquement décuplée en dix ans. <sup>3</sup> Par ailleurs, dans sa réponse aux postulats des députés MM. Nicolas Rochat et Bernard Borel sur la réforme de Bologne, le Conseil d'Etat a démontré qu'à travers la création des Hautes écoles spécialisées (HES), l'accès à l'enseignement supérieur a été élargi de manière significative pour des populations dites non traditionnelles, dont les parents ont suivi une formation professionnelle, générale, voire aucune formation post-obligatoire. <sup>4</sup>

Aujourd'hui, les étudiants font face à de nouveaux défis. Les trois-quarts des étudiants des hautes écoles suisses exercent une activité rémunérée en parallèle à leurs études pour être en mesure de les financer. <sup>5</sup> Dans un contexte où la réforme de Bologne a provoqué l'allongement et la scolarisation des études universitaires, cette conciliation entre études et emploi représente pour de plus en plus d'étudiants une difficulté supplémentaire. Parallèlement, pour plusieurs étudiantes et étudiants de Suisse, la rentrée universitaire de cet automne 2012 rime avec une augmentation sensible de leurs taxes d'études, dont voici un aperçu :

	Université BE	Université LU	Université SG	Université ZH
Taxes semestrielles 2011-2012 (CHF)	600	785	1'020 si Suisses 1'170 si Etrangers	640
Taxes semestrielles 2012-2013 (CHF)	750	830	1'220 si Suisses 1'220 si Etrangers	720

D'autres hausses de taxes sont annoncées notamment à l'Université de St-Gall dès 2014 où une nouvelle augmentation de CHF 800 par semestre pourrait intervenir. Enfin, selon le Recteur de

<sup>1</sup> Pacte des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966, art. 13 §2 (c).

<sup>2</sup> Constitution vaudoise du 14 avril 2003, art. 51 al. 1.

<sup>3</sup> UNIL, *Annuaire statistique 2011-2012*, p. 67.

<sup>4</sup> Rapport du Conseil d'Etat 458 au Grand conseil sur les postulats Nicolas Rochat et consorts intitulé « *Processus de Bologne: Vers une marchandisation progressive des études?* » (09\_POS\_168) et Bernard Borel et consorts intitulé « *Trahison de la réforme de Bologne. Les guerres de chapelle entre facultés et entre les différentes hautes écoles freinent la mobilité des étudiants et empêchent un cursus personnalisé en fonction des crédits acquis* » (10\_POS\_229), 2 mai 2012, p. 7.

<sup>5</sup> Office fédéral de la statistique, *Conditions de vie et d'étude dans les hautes écoles suisses en 2009*, novembre 2010.

l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les taxes dans les EPF pourraient doubler prochainement passant de CHF 650 à CHF 1'300 par semestre.<sup>6</sup>

Dans le canton de Vaud, à ce jour, les taxes d'études universitaires ou des hautes écoles pour les différents masters se situent entre CHF 400 et CHF 580 par semestre et demeurent inchangées depuis 2005.<sup>7</sup>

Si le montant des taxes influe directement sur l'accès aux études, à fortiori sur des budgets d'étudiants souvent serrés,<sup>8</sup> il ne représente en revanche qu'une part minime des budgets universitaires. Ainsi en 2011, pour l'Université de Lausanne, le montant des taxes n'a couvert que le 2,1 % de ses dépenses.

Relevant que l'Université de Lausanne identifie la question de l'accès aux études et de l'égalité des chances comme l'un des enjeux majeurs de la période 2012-2016<sup>9</sup> et conscient que cet objectif reste toujours à reconquérir, par la présente interpellation, au nom du groupe socialiste, le député soussigné adresse les questions suivantes au Conseil d'Etat:

- 1) Quels sont les objectifs fixés par le Conseil d'Etat en termes de garantie d'accès aux études universitaires et aux hautes écoles pour la législature 2012-2017 ?
- 2) Quels moyens le Conseil d'Etat entend-il mettre en œuvre pour garantir l'accès aux études universitaires et des hautes écoles au cours de la législature 2012-2017 ?
- 3) Face à la croissance démographique et au développement économique du canton de Vaud supérieur à la moyenne du pays, le Conseil d'Etat envisage-t-il de plafonner ou de diminuer le montant des taxes d'études universitaires et des hautes écoles pour la législature 2012-2017 ?

*Souhaite développer*

Lausanne, le 18 septembre 2012

Pour le groupe socialiste,



Jean Tschopp

---

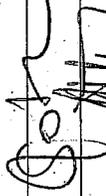
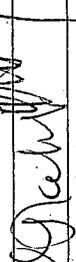
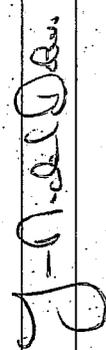
<sup>6</sup> Voir à ce sujet l'initiative déposée en 2012 au Conseil national : Reynard Mathias, *Mettre un terme aux augmentations des taxes d'études*, initiative parlementaire 12.412, 14 mars 2012.

<sup>7</sup> Voir notamment : Règlement sur les taxes d'immatriculation, d'inscription aux cours et aux examens perçues par l'Université de Lausanne, art. 1 al. 1. Voir aussi : Rapport du Conseil d'Etat 458 au Grand conseil, *supra* note 4, p. 12-14, 44.

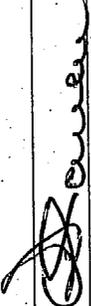
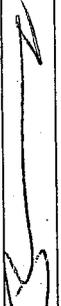
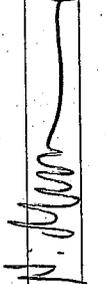
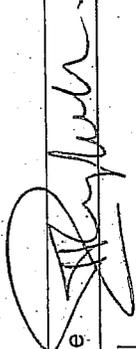
<sup>8</sup> Le budget d'un étudiant avoisine les CHF 1900 par mois. UNIL – Service des affaires socio-culturelles, *Budget mensuel moyen nécessaire*, [http://www.unil.ch/sasc/page31974\\_fr.html](http://www.unil.ch/sasc/page31974_fr.html) (consulté le 12 septembre 2012).

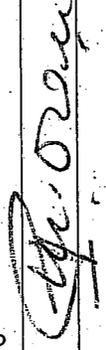
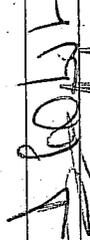
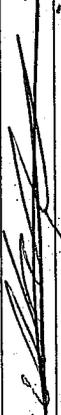
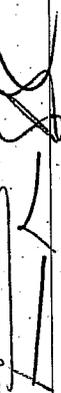
<sup>9</sup> Université de Lausanne, *Plan d'intentions de l'Université de Lausanne 2012-2016*, 15 décembre 2011, 5-6.

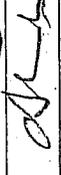
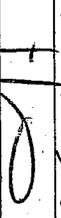
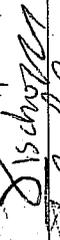
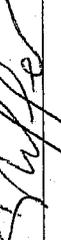
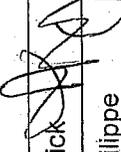
Liste des députés signataires – état au 28 août 2012.

Aellen Catherine		Chappuis Laurent		Epars Olivier
Ansermet Jacques		Cherbuin Amélie		Favez Jean-Michel
Apothélosz Stéphanie		Chevalley Christine		Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire		Chevalley Isabelle		Ferrari Yves
Aubert Mireille		Chollet Jean-Luc		Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Marc		Gander Hugues
Ballif Laurent		Christen Jérôme		Genton Jean-Marc
Bally Alexis		Christin Dominique-Ella		Germain Philippe
Bendahan Samuel		Collet Michel		Glauser Alice
Berthoud Alexandre		Cornamusaz Philippe		Glauser Nicolas
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis		Golaz Florence
Blanc Mathieu		Cretegny Gérard		Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe		Cretegny Laurence		Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard		Crottaz Brigitte		Grobéty Philippe
Borloz Frédéric		De Montmollin Martial		Grognoz Frédéric
Bory Marc-André		Debluè François		Guignard Pierre
Brélaz Daniel		Desmeules Michel		Haldy Jacques
Brélaz François		Despot Fabienne		Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory		Hurni Véronique
Buffat Michaël		Divorne Didier		Induni Valérie
Butera Sonya		Dolivo Jean-Michel		Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François		Ducommun Philippe		Jaquier Rémy
Calpini Christa		Dupontet Aline		Jobin Philippe
Capt Gloria		Durussel José		Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert		Duvoisin Ginette		Kappeler Hans Rudolf

# Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier   
 Kunze Christian  
 Labouchère Catherine  
 Lachat Patricia   
 Luisier Christelle  
 Mahaim Raphaël  
 Maillefer Denis-Olivier   
 Manzini Pascale  
 Marion Axel  
 Martinet Philippe  
 Mattenberger Nicolas   
 Matter Claude  
 Mayor Olivier  
 Meienberger Daniel  
 Meldem Martine  
 Melly Serge   
 Meyer Roxanne  
 Miéville Michel  
 Modoux Philippe  
 Mojon Gérard  
 Montangero Stéphane   
 Mossi Michele  
 Neiryneck Jacques  
 Neyroud Maurice  
 Nicolet Jacques

Nicolet Jean-Marc  
 Oran Marc   
 Papilloud Anne  
 Payot François  
 Pernoud Pierre-André  
 Perrin Jacques  
 Pidoux Jean-Yves  
 Pillonel Cédric  
 Podio Sylvie  
 Probst Delphine   
 Randin Philippe   
 Rapaz Pierre-Yves  
 Ravenel Yves  
 Renaud Michel   
 Rey-Marion Ailette  
 Rezzo Stéphane  
 Riesen Werner  
 Rochat Nicolas   
 Romano Myriam   
 Roulet Catherine  
 Roulet-Grin Pierrette  
 Rubattel Denis  
 Ruch Daniel  
 Ruiz Rebecca   
 Rydlo Alexandre 

Schaller Graziella  
 Schobinger Bastien  
 Schwaar Valérie   
 Schwab Claude   
 Sonnay Eric  
 Sordet Jean-Marc  
 Surer Jean-Marie  
 Thuillard Jean-François  
 Tosato Oscar   
 Treboux Maurice  
 Trolliet Daniel   
 Tschopp Jean   
 Uffer Filip   
 Vallat Patrick  
 Venizelos Vassilis  
 Voiblet Claude-Alain  
 Volet Pierre  
 Vuarnoz Annick   
 Vuillemin Philippe  
 Weber-Jobé Monique   
 Wehrli Laurent  
 Wüthrich Andreas  
 Wyssa Claudine  
 Yersin Jean-Robert   
 Züger Eric 